

## DURÉE

### 80 heures

Présentiel : 40 heures = 6,5 jours

Distanciel : 40 heures (6,5 jours)

Travail personnel estimé : 12 heures (2j)

## TARIF

3000 €

Formation prise en charge par le Ministère de la santé et de la prévention pour les personnels des ARS, des services centraux et déconcentrés

## MODALITÉS D'INSCRIPTION

☞ Contacter l'ARS et le représentant de la FACS de votre région pour leur faire part de votre candidature

☞ Leur transmettre une lettre de motivation et votre CV,

☞ Joindre le questionnaire accessible sur le site de la formation continue de l'EHESP (<https://formation-continue.ehesp.fr/certificat-prendre-ses-fonctions-de-manager-agile-dans-un-dac/>)

Ces derniers transmettront une liste priorisée de candidats à l'EHESP qui, notamment en fonction du nombre de places disponibles, confirmera les candidatures et vous contactera pour finaliser l'inscription.

Conditions générales de vente disponibles sur notre site.

## CONTACTS

### Renseignements pédagogiques

[pacte-anime@ehesp.fr](mailto:pacte-anime@ehesp.fr)

### Une question concernant votre inscription ?

Direction de la scolarité

[candidaturefc@ehesp.fr](mailto:candidaturefc@ehesp.fr) / Tél. : 02.99.02.25.00

### Qui contacter si vous êtes en situation de handicap ?

Référent handicap EHESP

[referent-handicap@ehesp.fr](mailto:referent-handicap@ehesp.fr)

[formation-continue.ehesp.fr](http://formation-continue.ehesp.fr)



## Télécharger sur notre site le bulletin d'inscription

### SUR LA FICHE

[Animer la coordination territoriale et manager es équipes de coordonnateurs au service des personnes aux parcours complexes](#)

### OU EN RECHERCHANT LA FORMATION PAR THÈME

[Transformation de l'offre dans les territoires](#)

[formation-continue.ehesp.fr](http://formation-continue.ehesp.fr)



EHESP

Formation continue

CERTIFICAT

## METTRE EN PLACE UN DISPOSITIF D'APPUI À LA COORDINATION DES PARCOURS COMPLEXES PAR UN MANAGEMENT AGILE

## Les +

- Approche globale des parcours avec les acteurs des champs sanitaire, social et médico-social
- Echanges d'expériences et co-construction pluri-professionnelle
- Approches pratiques
- Appui sur la recherche et les grandes disciplines en santé



79 à 82 h



à distance  
et à Rennes



Janvier à  
octobre 2023

# CERTIFICAT METTRE EN PLACE UN DISPOSITIF D'APPUI À LA COORDINATION DES PARCOURS COMPLEXES PAR UN MANAGEMENT AGILE



## OBJECTIFS PROFESSIONNELS

- S'appuyer sur les théories et concepts liés à l'approche parcours dans sa contribution à l'organisation territoriale
- Mobiliser les partenaires du territoire pour structurer des modes de réponses aux besoins et attentes des usagers (tout âge et toute pathologie) et professionnels
- Mettre en place et animer une équipe de référents de parcours complexe en leur facilitant notamment l'usage d'outils et de système d'information
- Contribuer à l'observation des problématiques des parcours en territoires afin de faire évoluer l'offre de service en lien avec les partenaires et les tutelles, et répondre au mieux aux besoins de la population



## PUBLIC VISÉ

Responsables / Animateurs territoriaux des DAC en poste actuel ou futur



## PRÉREQUIS

Être en poste actuel ou futur dans un DAC, désigné par une gouvernance déjà fixée.



## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Parcours de formation hybride alternant distanciel et présentiel.  
- Présentiel : ateliers, mises en situation, table-rondes avec débats, apports théoriques, ...  
- Distanciel : webinaires, vidéos, diaporamas, quiz, exercices, fiches de synthèse, articles,...



## ÉVALUATION/ VALIDATION

Auto-évaluation en début et en fin de séquence  
L'évaluation se fera en continu (quizz, mises en situation, productions personnelles...).



## PARCOURS PÉDAGOGIQUE

Partie 1 du Diplôme d'Établissement ANIME (ANImer la coordination territoriale et Manager des Equipes de coordonnateurs au service des personnes aux parcours complexes) (en cours de création)



## PERSPECTIVES

Direction d'équipe de DAC et/ou d'animation territoriale (en ARS ou pour des projets de territoire en santé publique, ...)

## PARTENAIRES



## PROGRAMMES ET MODULES

### AUTO POSITIONNEMENT

- Auto-positionnement et auto-diagnostic
- Entretien

### MODULE 1 : L'APPROCHE PARCOURS

#### Compétences visées

- Décrire les concepts sous-jacents à l'organisation des parcours de santé dans un territoire et le rôle du DAC
- Maîtriser et exposer le cadre législatif, les missions du DAC, et positionner le DAC dans le paysage territorial
- Contribuer à l'organisation de la gouvernance du DAC, en cohérence avec les autres gouvernances territoriales et à l'échelon stratégique avec les institutions porteuses des politiques publiques
- Contribuer à la coordination territoriale en partenariat avec les autres démarches dédiées aux parcours
- Prendre en compte la place et les apports issus des usagers

#### Contenu de formation

**L'approche parcours et son environnement institutionnel**  
Présentation des enjeux des DAC dans une perspective historique et actuelle et selon une vision systémique  
Présentation des concepts : intégration, coopération, responsabilité populationnelle, parcours de santé et de vie, approche parcours  
Enjeux et historique des notions de parcours et de fonctions d'appui

#### Les organisations pour les parcours

##### Les missions des DAC

- Analyse du cadre législatif et de son évolution
- Les DAC et leurs missions - Témoignages de responsables de DAC
- Quelques principes d'une communication efficace

##### La gouvernance et la coordination territoriale des DAC

- Les différentes formes de gouvernance (stratégique, territoriale, du porteur de DAC et direction d'un DAC) et positionnement respectif
- Témoignages de responsables de DAC sur la gouvernance territoriale des DAC sur la gouvernance territoriale des DAC et la coordination territoriale
- Charte d'engagement mutuel
- Coordination des politiques publiques au niveau départemental entre le CD et l'ARS, les instances, les modalités, les limites, les attentes vis-à-vis des DAC
- La notion de gouvernance

##### La polyvalence et les partenariats du DAC

- Notions de subsidiarité et de polyvalence
- Les différentes politiques publiques

##### L'implication des usagers dans l'approche parcours

- Exigences législatives et éthiques, représentations des problématiques, attentes vis-à-vis des professionnels, de la réponse de l'organisation de la santé pour les parcours en territoires
- Notion de patient partenaire, les modalités et les conditions d'implication des usagers aux 3 niveaux d'organisation des prises en charge
- Analyse de l'implication des usagers dans son DAC



## Responsables pédagogiques

### Eliane Abraham

Présidente Collectif des dispositifs d'appui en Grand Est et Directrice du réseau Gérard Cuny - PTA métropole Grand Nancy

### Gérard Mick

Professeur affilié, président de la Fédération nationale des dispositifs de ressources et d'appui à la coordination des parcours en santé (FACS)

### Rémy Bataillon

Directeur du développement de la formation continue, EHESP

### MODULE 2 : ACCOMPAGNER LES TRANSFORMATIONS DES PRATIQUES ET ORGANISATIONNELLES DU TERRITOIRE SUR LA BASE D'UN DIAGNOSTIC PARTAGÉ

#### Compétences visées

- Connaître les diverses fonctions et métiers de la coordination territoriale et de la coordination des parcours
- Maîtriser l'organisation d'une équipe de DAC, le déploiement de ses outils, et son interaction avec les autres coordonnateurs en territoire et de parcours

#### Contenu de formation

##### Les professionnels de l'approche parcours et leurs outils

**Métiers et fonctions dédiées à la coordination territoriale**  
Les différentes fonctions de coordination territoriale : repérer, connaître, et interagir  
Animation territoriale par le DAC : analyse et organisation

##### Les différents métiers de la coordination opérationnelle des parcours

La fonction de coordination clinique  
Les différents types de coordinateurs et leur périmètre d'intervention  
Production de repères de bonnes pratiques sur l'organisation de la fonction de coordination clinique  
L'inter-professionnalité

##### L'équipe dirigeante du DAC

Organiser l'équipe de direction du DAC - Atelier de co-développement sur le thème de l'organisation de l'équipe du DAC  
Débriefing, enseignement/fonction, posture de direction au sein des DAC

##### L'équipe opérationnelle du DAC dans toutes ses dimensions

Les principales fonctions et métiers au sein d'une équipe DAC : accueil, coordination clinique, animation territoriale, support (RH, SI), ressource/expertise (ergo, kiné, médecin, AS, psycho...)  
Les principales ressources et compétences spécifiques à l'issue de la fusion de réseaux + MAIA + CLIC  
L'articulation fonctions polyvalentes et compétences spécifiques  
La mise en place concrète de la polyvalence  
Le secret professionnel

##### Les outils d'appui aux parcours complexes

Principales caractéristiques et les principaux usages d'un PPCS  
Evaluation de la personne  
Présentation des outils et démarches SI, et de leurs enjeux  
Discussion interactive sur les outils de coordination et la démarche e-parcours au sein d'un DAC

##### Du diagnostic à l'accompagnement des transformations organisationnelles en territoire

##### Analyse de contexte et habiletés politiques

Les modalités d'un diagnostic territorial  
Analyse de son territoire  
Les outils de l'ANAP sur le diagnostic territorial  
Comment construire sa légitimité  
Les habiletés politiques

##### Accompagnement au changement

Les principes de la conduite du changement  
Etude de cas

##### Démarche Qualité et Evaluation

Évaluation dynamique et participative  
Différents types d'indicateurs et lien avec missions des DAC et CPOM  
Mise en place d'indicateurs au sein d'un DAC



# Formulaire de candidature

## CERTIFICAT

### METTRE EN PLACE UN DISPOSITIF D'APPUI AGILE À LA COORDINATION (DAC) DES PARCOURS COMPLEXES PAR UN MANAGEMENT AGILE



#### Je souhaite candidater :

Promotion 4 : de Janvier à octobre 2023, à Rennes et à distance

#### Je complète le questionnaire en cliquant sur ce lien, également accessible dans les modalités d'inscription sur :

<https://formation-continue.ehesp.fr/certificat-prendre-ses-fonctions-de-manager-agile-dans-un-dac/>

#### Je complète les informations ci-dessous :

Nom : ..... Nom de naissance : .....

Prénom : ..... Date de naissance : .....

Lieu de naissance : .....

E-mail (obligatoire) : .....

Fonction : .....

Direction/Service : .....

Nom de l'employeur : .....

Statut juridique :  Public  Privé

N° de SIRET : ..... Code APE : .....

Adresse professionnelle : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Téléphone : .....

Nom et prénom de votre responsable formation : .....

E-mail (obligatoire) : .....

Financier (si différent de l'employeur) : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Email (obligatoire) : .....

J'accepte d'être informé(e) par e-mail des formations EHESP

Fait le ..... le ..... le .....  
Signature du candidat ..... Visa de l'employeur ..... Visa du financeur  
(si autre que employeur)

#### Tarif

3000 € net, le parcours

Formation prise en charge par le Ministère de la Santé et de la Prévention pour les personnels des ARS, des services centraux et déconcentrés

#### Pour vous inscrire,

scannez ou photocopiez ce bulletin d'inscription puis retournez-le dûment rempli par e-mail ou par courrier à :

> **VOTRE ARS**

> **et FACS**

**pour validation**

**1 fiche par stage et par personne**

#### Renseignements pédagogiques

[pacte-anime@ehesp.fr](mailto:pacte-anime@ehesp.fr)

L'EHESP est organisme de formation enregistré sous le n° 53 35 09162 35

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

Organisme enregistré par l'Agence nationale du DPC N° 2371

Les personnes en situation de handicap souhaitant bénéficier d'un accueil spécifique peuvent s'adresser par courriel à : [referent-handicap@ehesp.fr](mailto:referent-handicap@ehesp.fr)

#### Modalités financières :

Dans le cas d'un **règlement par chèque**, merci de libeller et d'adresser indépendamment votre chèque à l'ordre de l'agent comptable de l'EHESP, accompagné de la copie de la convention de formation.

Si le client peut bénéficier d'un financement par un tiers, il lui appartient de faire la demande de prise en charge avant le début de la formation et l'accord de financement doit être fourni avant la date de la formation. Le client doit s'assurer du suivi de cette demande et de la réalisation du paiement par le financeur.

La signature de ce bulletin vaut acceptation sans réserve des **conditions générales de vente** accessibles sur notre site internet ou notre catalogue en vigueur.

Conformément à la loi «informatique et libertés» du 6 janvier 1978 et au RGPD 2016/679 du 27 avril 2016 vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser à DDFC – École des hautes études en santé publique, 15 avenue du Professeur-Léon-Bernard 35043 Rennes et/ou par email à [fc-communication@ehesp.fr](mailto:fc-communication@ehesp.fr)

**Retrouvez toute l'offre de formation continue EHESP sur notre site [formation-continue.ehesp.fr](https://formation-continue.ehesp.fr)**